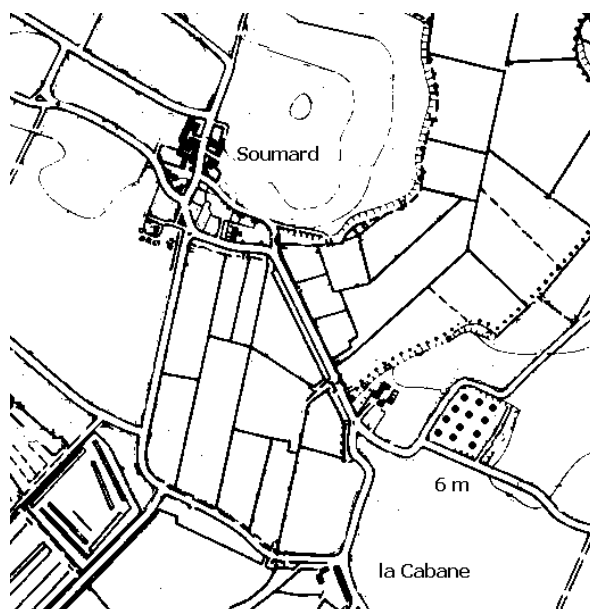


La structure quadrangulaire de la Levée (Saint-Laurent-de-la Prée)



SOCIÉTÉ DE
GÉOGRAPHIE
DE ROCHEFORT



En pointillés gras, au nord du point 6 m : la structure quadrangulaire
Les traits droits sont des fossés de marais



Vue aérienne

Entre Fouras et Saint-Laurent-de-la-Prée, le marais de l'Aubonnière est aujourd'hui colmaté par des alluvions fluvio-marines récentes. À l'est de la ferme de la Levée, un carré attire l'attention par sa forme et ses dimensions, qui tranchent sur

le parcellaire environnant. La photographie aérienne (années 1960-70) le montre comme circonscrit par la D 214 (D-A), par le chemin de La Levée (A-B-E), par une ligne claire qui pourrait être un fossé comblé (E-C), et par une ligne qui marque sans doute une haie (C-D). Ce quadrilatère, bien visible sur les cadastres de Saint-Laurent-de-la-Prée (1809, 1869, 1984), se retrouve sur les cartes IGN (1/ 25 000^e) : les lignes E-C et C-D y sont dessinées avec le symbole du talus.

Cette structure, divisée en deux zones presque égales, occupe une surface de près de 1,7 hectare, soit environ 130 m x 130 m, avec des angles arrondis. Une déchetterie récente, qui a bouleversé les sols, occupe la zone Est. Une carrière aurait couvert partiellement la surface de la zone Ouest : une prospection de surface s'y est avérée négative. Le chemin de La Levée s'élève progressivement de A à B, surplombant de près de 3 m les terrains extérieurs, et dominant l'intérieur de 0,90 m (A) à 1,60 m (B). Au niveau de la ligne E-C, un renflement de près de 5 m de large et de 0,40 m de haut marque le terrain : talus arasé ? La clôture de la déchetterie a bouleversé la lisibilité de la face Est (C-D). Le point D domine de 0,75 m les terrains environnants.

Depuis cette structure, la vue porte loin vers l'embouchure du fleuve et la mer, mais aussi vers Soubise et Martrou. Elle verrouille le marais de l'Aubonnière, qui, en eau, a pu avoir de l'intérêt pour la population de la côte, par sa situation près de l'embouchure de la Charente, quand il communiquait avec le fleuve. On note, à 120 m à l'est, de part et d'autre de la route, un site gallo-romain, et un peu plus loin, le site de « Charenton » (ferme ?) aujourd'hui totalement disparu, mais porté sur de nombreuses cartes et sur le cadastre de 1809.

Ce quadrilatère ne correspond vraisemblablement pas à une carrière ancienne, car le cadastre de 1809 ne mentionne rien qui aille dans ce sens. On peut donc penser à une enceinte ou à un camp : seul un sondage, au moyen d'une tranchée (perpendiculaire à E-C, par exemple), pourraient confirmer ou infirmer la présence d'une structure de fortification (talus / fossé).

Jean Guénégan et Michel Favre